CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13562** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2011

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/02/2024

Capital : 11 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 1981B00019

Siret : 320 818 198 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5422759

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302086700

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302086700

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : RENAULT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS PAR ABREVIATION R.B.T.P.

1 RUE HENRI GUILLAUMET
86200 LOUDUN

Téléphone : 05 49 22 73 66 **Fax :**

Portable : 06 47 94 61 99

Responsabilité légale :
RENAULT VINCENT GÉRANT

Site Internet : http://www.renault-btp.fr

E-mail : rbtp.vatre@wanadoo.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 829 938 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	20	07/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 08:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.